



BAC PROFESSIONNEL METIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE



MÉTIERS VISÉS & DÉBOUCHÉS

Option A:

- Vendeur conseil
- Employé commercial
- Télévendeur

Option B:

- Commercial sédentaire/ ou terrain

POURSUITE D'ÉTUDES

- BTS MCO ou NDRC
- Mention complémentaire
- Formation interne aux enseignes



LA FORMATION

Durée

- 14 semaines en seconde
- 19 semaines en première
- 20 semaines en terminale

Rythme

- 1 semaine en formation
- 35 h du lundi au vendredi midi
- 1 à 2 semaines en entreprise

Conditions d'admission

- Avoir moins de 26 ans
- Être titulaire d'un CAP, BEP, BEPA (niveau 3), ou lère BAC



TEMPS EN ENTREPRISE - 63% du temps



- PRESTATIONS DE SERVICES 195 € à 216 € par mois selon la classe (hébergement, restauration, séjour à l'étranger)
 - Pré inscription de 30 € (non remboursable en cas d'annulation)



ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX - Français

- LV1 : anglais ou espagnol
- LV2 : allemand ou espagnol ou anglais
- Histoire Géographie
- Arts appliqués
- Éducation Physique et Sportive
- Mathématiques



ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

- Mercatique
- Prévention, Santé et Environnement
- Techniques de vente/communication
- Gestion commerciale
- Informatique/Numérique/Digitalisation
- Économie Droit
- Accompagnement professionnel



BAC PROFESSIONNEL METIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE

L'ENTREPRISE

Statut : Salarié d'une entreprise en Contrat d'apprentissage



ENTREPRISES D'ACCUEIL

 Entreprise de distribution des secteurs alimentaire ou spécialisées : hypermarchés, supermarchés

Option A:

Grandes surfaces spécialisées : bricolage, sport, jouets...

Option B :

√ Magasins traditionnels : prêt à porter, bijouterie, décoration...

√ Entreprise de distribution ou de services avec clientèle professionnels ou particuliers



ACTIVITÉS EN ENTREPRISE

√ Conseiller et vendre

√ Fidéliser la clientèle

√ Animer et gérer l'espace des ventes

√ Développer la relation client

Option B: \quad \text{Prospecter/développer le portefeuille clients}

/Vendre

√ Suivre et fidéliser la clientèle



RÉMUNÉRATION

SALAIRE MINIMUM MENSUEL AU 01.01.2020

Salaire minimum brut mensuel (base 35 heures) 1 539.42€

	-18 ans	-21 ans	+21 ans	
Seconde	27%	43%	53%	
	415 €	661€	815 €	
Première	^{39%} 600 €	^{51%} 785 €	61% 939 €	
Terminale	55%	67%	78%	
	846 €	1 031 €	1 200 €	

Maintien du salaire si CAP réalisé en apprentissage

Une enquête menée sur l'ensemble des promotions révèle que 98% des anciens élèves sont en situation d'emploi ou de formation



Imaginons le commerce de demain

21 Le Plessis Bergeret - 85 280 LA FERRIERE - Tél : 02 51 98 42 29

ifacom@mfr.asso.fr - www.ifacom.fr







BAC PROFESSIONNEL METIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE



PRINCIPES ET CARACTERISTIQUES

Contrat d'apprentissage :

- Jeunes de moins de 30 ans
- 14 semaines de cours en seconde
- 19 semaines de cours en première
- 20 semaines de cours en terminale

- Début de contrat : dès le **01/07/2020**
- Période d'essai de 45 jours travaillés en entreprise
- 5 semaines de congés payés par an

DEMARCHES A SUIVRE



DEMANDE D'INFORMATION

- Contacter l'IFACOM
- Envoi de documentation et/ou dossier de candidature



PARTENARIAT

- Entretien de motivation pour valider le projet professionnel du jeune
- Rencontre avec l'entreprise pour valider ses besoins
- Mise en relation de jeunes en recherche avec des entreprises intéressées
- Contacts réguliers par téléphone ou e-mail



- Envoi du dossier de rentrée à la famille fin août
- Rentrée scolaire en septembre

EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

SIMULATION FINANCIERE



REMUNERATION

SALAIRE MINIMUM MENSUEL AU 01.01.2020

Salaire minimum brut mensuel (base 35 heures) 1 539.42€, taux horaire : 10,15 €
La rémunération dépend de l'âge, de l'année de formation et de la situation du jeune avant le contrat.

	-18 ans		-21 ans		+21 ans	
l ^{ère} Année	27%	415 €	43%	661€	53%	815€
2 ^{ème} Année	39%	600€	51%	785 €	61%	939 €
3 ^{ème} Année	55%	846 €	67%	1031€	78%	1 200 €

REMUNERATION DE L'APPRENTI

Pas de charges patronales pour les contrats d'apprentissage (-10 salariés)

Pour les entreprises de plus de $10\,\mathrm{salari\acute{e}}$ s, s'ajoutent environ $10\,\%$ de charges patronales

Aides minimales moins de 10 salariés

. Indemnité compensatrice 1ère année 4 125,00 € . Indemnité compensatrice 2ème année 2 000,00 €

. Indemnité compensatrice 3ème année <u>1 200,00 €</u>

Total 7 325,00 €

LE PLANNING DE FORMATION BAC PRO

PLANNING 1ERE ANNEE: BAC PRO

l'ère Année - en <u>contrat d'apprentissage</u> (Provisoire)

Rythme alternance en SEMAINE (sous réserve de modification)

Classe de Seconde

Cra Maior Familia | FACOM 11 | Prantis | Facom 12 | Prantis | Facom 13 | Prantis | Facom 14 | Prantis | Facom 14 | Prantis | Facom 14 | Prantis | Facom 15 | Prantis | Prantis | Prantis | Prantis | Prantis | Prantis | Pran



Imaginons le commerce de demain

21 Le Plessis Bergeret - 85 280 LA FERRIERE - Tél : 02 51 98 42 29

ifacom@mfr.asso.fr - www.ifacom.fr



